RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'Europe et des affaires étrangères

Arrêté du 6 janvier 2023 portant nomination des représentants du personnel à la formation spécialisée instituée au sein du comité social d'administration ministériel

NOR: EAEA2300298A

La ministre de l'Europe et des affaires étrangères,

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le décret n° 2020-1427 du 20 novembre 2020 relatif aux comités sociaux d'administration dans les administrations et les établissements publics de l'Etat ;

Vu l'arrêté du 21 avril 2022 instituant des comités sociaux d'administration au ministère de l'Europe et des affaires étrangères ;

Vu le procès-verbal des opérations électorales du 8 décembre 2022 ;

Vu la correspondance de la CFDT-MAE du 3 janvier 2023 ;

Vu la correspondance de la liste d'union CGT-MAE/FSU-MAE/SOLIDAIRES Affaires Etangères du 3 janvier 2023 ;

Vu la correspondance de l'ASAM-UNSA du 26 décembre 2022 ;

Vu la corepondance de la CFTC Affaires Etrangères du 2 janvier 2023,

Arrête

Article 1

Sont nommés en qualité de représentants du personnel à la formation spécialisée instituée au sein du comité social d'administration ministériel :

Au titre du syndicat CFDT-MAE

Titulaires:

- Mme BARBIER Carole

Mme LIJOUR Raphaëlle Mme PECK Catherine

- Wille I LCIV Callerin

- Mme SERRERO Léa

- Mme MARTINEAU Frédérique

- M. FRANQUIN Thierry

Suppléants :

- M. NOUELLE Nicolas

- Mme NOGA Edith

- M. POTOT Benoît

- Mme WAGUÉ Fatoumata

- Mme CHAUVEAU-SOCHNIKOV Catherine

- Mme MONCHAU Nadine

า

Suppléants:

Titulaires:

M. MAESTRONI Alain
M. DAVICO Emmanuel
M. GALOIS Sébastien
M. BOUOUDEN Fouad Mohammed
Mme PITET Anne
Mme BOUJOT Annick

Au titre du syndicat ASAM-UNSA

Titulaires : Suppléants :

M. VERMEULEN Franck
Mme SANTAMARIA Nathalie
Mme ZELMAT Soumya
M. DAOUSSI Mohamed El Hedi

- M. BEHIER Pierre-Emmanuel - Mme GAY Sylvie

Au titre du syndicat CFTC Affaires Etrangères

Titulaires : Suppléants :

- Mme BARBEREAU Véronique
- M. FRANÇOIS Cyprien
- M. DA SILVA Olivier

Article 2

Les dispositions du présent arrêté entrent en vigueur le 1^{er} janvier 2023.

Article 3

Le directeur général de l'administration et de la modernisation est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère des affaires étrangères.

Fait à Paris, le 6 janvier 2023

Pour la ministre de l'Europe et des affaires étrangères et par délégation

Le sous-directeur de la politique des ressources humaines A. MOROIS